



Lausanne, le 17 mai 2025

Pétition à l'attention de

Madame Delphine Bachmann, Conseillère d'Etat en charge du département de l'économie et de l'emploi,

Monsieur Pierre-Alain L'Hôte, président de la FMB

Mesdames et Messieurs les représentant-e-s de la SSE, section Genève

Mesdames et Messieurs les représentant-e-s du GGE

En cette journée de manifestation nationale des travailleurs du secteur principal de la construction pour une nouvelle convention collective renforcée de nouveaux droits et améliorant nos conditions de travail et salariales, nous, maçons, demandons une intervention urgente de l'Etat et des représentants patronaux pour sauvegarder la retraite anticipée à 60 ans de notre collègue et camarade, José Maria Escariz Luna, grutier.

En effet, nous venons d'apprendre avec stupéfaction qu'après avoir travaillé plus de 34 ans (oui, vous avez bien compris, 34 ans !) sur les chantiers genevois, il est sur le point, à l'âge de 57 ans, de perdre son droit à la retraite-anticipée.

La faillite retentissante de l'entreprise D'Orlando en juin 2023 a laissé 176 collègues sur le carreau dont près de 80 avaient plus de 50 ans. Lors d'une séance tenue en urgence avec les partenaires sociaux et Madame Bachmann, Conseillère en charge du DEE, les syndicats genevois, notamment le SIT, avaient alerté sur le risque de devoir faire face à une « casse sociale » sans précédent, dans le cadre du reclassement des travailleurs « âgés » qui n'auraient pas retrouvé un emploi fixe.

Ces prédictions se vérifient à travers le cas de notre camarade José Maria Escariz, et d'autres situations scandaleuses de ce type risquent d'apparaître ces prochains mois et années. Alors que son dossier a été transmis en urgence par son syndicat à la cellule paritaire de reclassement des travailleurs de + 50 ans licenciés, seules 2 des 150 entreprises de la construction que comptent la SSE et le GGE à Genève ont montré un intérêt pour l'engager, sans pour autant que cela se concrétise par un contrat. Ainsi, âgé de 57 ans et alors qu'il a travaillé pendant 34 ans chez D'Orlando, dont 32 ans comme grutier, il a dû se contenter, depuis la faillite, de contrats de mission temporaire.

Il arrivera en fin de droit de chômage le 22 juin 2025 avec pour effet la perte irrémédiable de celui concernant sa retraite anticipée à 60 ans.

Le cas de notre camarade, José Maria résonne comme un symbole en ce jour de manifestation nationale. Nous sommes tous les jours de milliers à vivre dans le stress d'un licenciement, la

